

Directeur(trice) de la communication

RNCP26272 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	320p
Code(s) ROME	E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/06/2019

Certificateur(s)

Groupe EDH - Groupe des écoles Denis Huisman (EDH) - EFAP

<http://www.efap.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Intervenant au plus haut niveau de la hiérarchie, le directeur(trice) de la communication élabore, pilote et supervise la communication interne et externe de l'entreprise ou de l'institution. Ses activités se répartissent entre quatre pôles majeurs :

- l'élaboration d'une stratégie de communication,
- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie de communication,
- le management des équipes internes et externes,
- la gestion de l'image de l'entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Décider de la politique d'information et de la stratégie de communication à mettre en œuvre au sein de son entreprise ou de l'entreprise cliente en prenant en compte son projet managérial, son diagnostic contextuel et les enjeux macro économiques, juridiques, voire géostratégiques.
- Mettre en œuvre les stratégies de communication : communication d'influence, de proximité (par exemple au moment de l'achat), personnelle, à distance, interne, interprofessionnelle (B to B) adaptées aux cibles visées, en veillant à la cohérence globale avec la politique et les valeurs de l'entreprise.
- Présenter et défendre son budget de communication auprès de la direction générale de son entreprise ou de son commanditaire en justifiant les dépenses.
- Piloter la répartition du budget en fonction des besoins de chaque entité de l'entreprise et suivre les dépenses pour prendre des mesures correctives en temps réel si nécessaire.
- Piloter et superviser la mise en œuvre des plans de communication en y affectant les ressources humaines et logistiques nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la direction générale et le marketing de son entreprise ou du client.
- Réagir en temps réel en cas d'incident dans le déroulement d'une campagne de communication en prenant toutes les mesures adéquates.
- Stimuler les équipes pour favoriser la mise en œuvre d'outils numériques de dernière génération et la prise en compte des tendances au fur et à mesure qu'elles émergent.
- Veiller en permanence à la cohérence et au respect de l'image et de l'éthique de l'entreprise véhiculées au travers des messages, supports et événements (showrooms, stands salons, etc.).
- Manager les équipes de la fonction communication en les fédérant autour de projets communs et en valorisant les

compétences de chacun en vue d'assurer le succès de la stratégie de communication et, plus globalement, de la politique de l'entreprise.

- Engager l'entreprise auprès des prestataires et suivre l'exécution des contrats de prestations en veillant à préserver les intérêts à long terme de l'entreprise.
- Dans le cadre des relations publiques, être le porte-parole de l'entreprise en toutes circonstances, en diffuser l'éthique et en assurer la représentation.
- Gérer une situation de crise en organisant et supervisant les actions spécifiques à mettre en œuvre afin d'en limiter les effets négatifs.
- S'assurer du développement d'une agence conseil en communication en mettant en place des actions de conquête puis de fidélisation de la clientèle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les directeurs(trices) de la communication sont présent(e)s dans tous les secteurs d'activité : industrie, services, culture, médias, ... et dans tout type d'organisations de grande taille qui dispose d'un service communication : entreprises, collectivités territoriales, armée, institution parlementaire, associations, fondations, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Après quelques années d'expérience :

- Directeur/Directrice de la communication,
- Directeur/Directrice conseil,
- Directeur/Directrice d'agence, directeur/Directrice général d'agence (dans le cas d'agences de communication)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Membres de l'institution :

- Directeur des Écoles du groupe EDH

- Directeur de l'EFAP Paris
- Directeur de l'EFAP Lille

Membres extérieurs à l'institution :

- un(e) directeur/trice de la communication
- un(e) directeur/trice d'agence
- un(e) représentant(e) d'une organisation professionnelle représentative

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/06/2019

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP34614, RNCP35249

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26272/>